

# Formulaire de demande de visite de logement

Service Santé prévention et risques

Tel 04 94 00 79 70

Cette demande doit être transmise par courriel au service : [service.hygiene@mairie-hyeres.com](mailto:service.hygiene@mairie-hyeres.com)  
ou à déposer à l'adresse : 63 avenue Gambetta à Hyères

Nom et prénom :

Type de logement (T2, T3...) :

N° :

Voie:

Bât :

Esc :

Etage :

Appt :

Complément d'adresse :

Composition de la famille occupant l'habitation :

N° de portable :

N° d'allocataire CAF :

Courriel :

Afin de programmer une visite visant à vérifier la décence de votre logement, nous vous demandons de bien vouloir fournir les documents suivants :

- Courrier adressé à Monsieur le Maire demandant l'intervention d'un technicien.
- Courriers ou courriels transmis à votre propriétaire ou bailleur pour l'informer des désordres présents dans le logement (photos éventuelles)
- Copie du bail, et de l'état des lieux d'entrée dans le logement
- Copie du DPE (Diagnostic de performance énergétique)
- Dernière quittance de loyer
- Le formulaire renseigné

Date et signature

Dans le cadre de ses engagements de conformité à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel [Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (RGPD), et Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés], la ville d'Hyères vous informe que vos données font l'objet d'un traitement informatique, elles seront utilisées sur la base du Règlement Sanitaire Départemental du Var et du Décret n° 2023-695 du 29 juillet 2023 portant règles sanitaires d'hygiène et de salubrité des locaux d'habitation et assimilés et exclusivement pour traiter les situations de non décence ou d'insalubrité au sein des locaux d'habitation.

Le service Santé prévention et risques sera destinataire de vos données qui seront conservées pendant 10 ans archivées à l'issue de cette durée.

Elles sont toutefois susceptibles d'être transmises à d'autres services communaux dans le cadre de leurs missions de service public ainsi qu'aux seuls organismes suivants : (ARS, PDLHI, DAC Var Ouest, CAF du Var, Police Nationale, Conseil Départemental du Var, CCAS de Hyères, association En Chemin, Hôpital Henri Guérin) dans le respect de minimisation et aux seules fins à instruire.

Conformément aux articles 15 et suivants du RGPD, vous disposez de divers droits sur vos données personnelles, dont notamment les droits d'accès (art.15), de rectification (art.16), de suppression sous certaines conditions (art.17) et de limitation (art.18) des données traitées dans le cadre des finalités décrites ci-dessus.

Si vous souhaitez faire valoir ces droits vous concernant, veuillez vous adresser au service Santé Prévention et Risques à l'adresse suivante [service.hygiene@mairie-hyeres.com](mailto:service.hygiene@mairie-hyeres.com) avec copie au délégué à la protection des données [dpo@mairie-hyeres.com](mailto:dpo@mairie-hyeres.com).

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données (art.21) vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant par courrier à : Monsieur le Maire, Mairie d'Hyères 12 avenue Joseph Clotis BP709 83412 Hyères.

Pour toutes demandes de droits, il vous sera demandé de présenter une pièce d'identité valide. Votre demande sera traitée dans un délai d'un mois à compter de la réception de celle-ci mais pourra être prolongée jusqu'à trois mois sous conditions particulières.

En cas de réclamation non résolue dans les délais légaux, une démarche auprès de la CNIL peut être entamée sur le site Internet de la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes> ; ou par courrier postal en écrivant à :

CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.